

## Procès-Verbal du Conseil Municipal du 20 janvier 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2023

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, RIERA Michel Charles.

**Monsieur le Maire procède à l'appel :**

Présents : Mesdames CHABERT Monique, PEYSSON Christie (arrivée à 19H42), Messieurs BERNEL Denis, CALONE Michel, DECROZE Emmanuel, FLAMANT Jacques, JACQUET Yves, JACOB René Christian, JULIENNE David, PEYSSON Éric.

Excusés : Mme BONAMY Charlène pouvoir à Mme CHABERT Monique, M. CODEX Joël pouvoir à Éric PEYSSON, M. DULLIAND Pierre pouvoir à M. DECROZE Emmanuel.

Absents : Mme MARTIN Sophie-Charlotte, M. CLARI Frédéric, M. NORIS Benjamin.

En exercice : 17    Présents : 10 (11 à partir de 19h42)    Absents : 7 (puis 6 à partir de 19h42)  
Votants : 13 (puis 14 à 19h42).    Quorum à 9 donc atteint (10 puis 11 présents)

La séance est ouverte à 19h39. Brigitte ORLANDI, secrétaire principale de mairie, assiste à la séance.

**\* M. DECROZE Emmanuel a été désigné Secrétaire de Séance en attendant l'arrivée de Mme PEYSSON Christie.**

**Selon l'Ordre du Jour :**

**DÉLIBÉRATION N° D2023-01-01 : Bail location du garage de Saint Bois (allant avec l'appartement du 25 Impasse du Presbytère).**

Monsieur le Maire précise que nous avons consenti une location au sis, 25 impasse du Presbytère - Le Bourg à Saint Bois à Monsieur Durand-Parisse Yannick. Initialement, cet appartement était loué avec un garage, mais ce dernier était encore encombré. Considérant que celui-ci est libre à présent, il convient de proposer à M. Durand-Parisse de lui louer à 30,00 € par mois et ainsi établir un avenant au contrat de location.

Après en avoir délibéré, M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer par vote.

En exercice : 17    Votants : 13    Contre : 0    Abstention : 0    Pour : 13

Ainsi le Conseil Municipal accepte la proposition de M. le Maire.

*Arrivée de Mme PEYSSON Christie à 19h42.*

**DÉLIBÉRATION N° D2023-01-02 : Modification du tableau des emplois 2023.**

M. le Maire rappelle que vu les textes en vigueur, il convient de mettre à jour le tableau des emplois au 01/02/23 à savoir :

- Emploi permanent d'agent administratif (reconduction de contrat par emploi titulaire),  
\* 15 heures hebdomadaires sur un grade d'Adjoint Administratif.
- Reconduction d'un emploi d'Adjoint Technique pour un accroissement d'activité en vue d'une nouvelle organisation à l'école et renfort pour remplacement occasionnel,  
\* 20 heures hebdomadaires et ce jusqu'au 8/07/23.

Après en avoir délibéré, M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer par vote.

En exercice : 17    Votants : 14    Contre : 0    Abstention : 0    Pour : 14

Ainsi le Conseil Municipal accepte la proposition de M. le Maire.

## **DÉLIBÉRATION N° D2023-01-03 : Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) achat d'un terrain (composé de 2 parcelles).**

M. le Maire précise que dans le cadre de notre Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie acte notamment 6 points de défense dont 2 ne sont réalisables que grâce à l'acquisition de terrains permettant cette mise en place ; s'agissant pour l'un de ces 2 points des parcelles cadastrées 015 B 617 (181 m<sup>2</sup>) et 015 B 618 (208 m<sup>2</sup>), en quatre rues, pour l'un de ces 2 points.

Après concertation avec les propriétaires de ces parcelles, une proposition a été faite au prix de 60,00 € le m<sup>2</sup> net vendeur, laquelle a été acceptée par les vendeurs

**Après en avoir délibéré, M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer par vote sur l'opportunité de cette acquisition.**

**En exercice : 17 Votants : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14**

**Ainsi le Conseil Municipal accepte la proposition de M. le Maire et lui demande d'engager la Commune et de signer tous les documents nécessaires pour la réalisation de cet achat.**

## **DÉLIBÉRATION N° D2023-01-04 : Règlement de l'espace Charles Berger.**

Après avoir rappelé la dernière retouche apportée au règlement, suite à relecture en commission, M. le Maire informe que la Commission de septembre 2022 avait validé le Règlement de l'espace Charles Berger et ouvert son usage gratuitement au Club de l'Amitié.

**Après en avoir délibéré, M. le Maire demande à son Conseil Municipal de valider ce règlement.**

**En exercice : 17 Votants : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14**

**Ainsi le Conseil Municipal décide de valider ce règlement et de le faire appliquer aux différents usagers.**

## **DÉLIBÉRATION N° D2023-01-05 : Prise de participation à la Centrale Villageoise « Nouvelles Énergies Citoyennes (NEC) du Bugey ».**

Après avoir rappelé aux conseillers la présentation que nous avait fait Pierre Broussart, Maire de Ruffieux, concernant la société « Nouvelles Énergies Citoyennes du Bugey » de forme juridique SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif, chaque membre détient 1 voix quel que soit le nombre de parts qu'il détient Son but est de promouvoir la production collective d'énergies renouvelables. Elle intervient sur les territoires de la CCBS, du Plateau d'Hauteville et de Yenne. auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités locales. Elle met en adéquation notamment des surfaces de toiture disponibles avec des investisseurs. Monsieur le Maire propose au Conseillers Municipaux d'acquérir 10 parts sociales sachant qu'une part = 100 €.

**Après en avoir délibéré, M. le Maire demande à son Conseil Municipal de se prononcer.**

**En exercice : 17 Votants : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14**

**Ainsi le Conseil Municipal décide d'acquérir 10 parts pour un montant de 1000 €.**

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

### **Retour des Commissions sur les points abordés :**

#### **Commission Affaires Scolaires & Périscolaires du 6/01/2023 : Christie Peysson.**

\* Mmes Chantal Mayot et Sandrine Andrieux ayant exprimé leur volonté de ne plus assurer leur mission de « Régisseur Suppléant » concernant le règlement de la cantine et de la garderie, tout en continuant d'assurer l'inscription, outre une phase transitoire il est apparu opportun de moderniser le système via une application. Ce principe est utilisé dans plusieurs communes et simplifierait la gestion pour les familles, les agents et les élus. Jusque là, mise en place de permanences en mairie assurées par Christie Peysson ou Jacques Flamant, jour & heure à définir, pour les familles afin de pouvoir déposer leur règlement.

Suite à cette commission, le 12/01/2023, nous avons reçu la Sté JC Développement qui nous a présenté une application de réservation et de règlement... à partir d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur. Cette application, simple d'utilisation, est déjà utilisée dans nombre de cantines, garderies,... Elle répond à nos attentes et besoins. Nous allons continuer nos échanges avec cette Sté, afin de procéder à une mise en place pour essai vraie grandeur au dernier trimestre de l'année scolaire 2022/2023.

\* Par ailleurs, suite à une demande formulée par certains parents de ne plus fonctionner en « repas tirés du sac » mais plutôt en portage de repas, nous irons visiter d'autres cantines, dans les prochaines semaines, pour voir l'impact engendré par ce changement (en termes d'hygiène, de matériel, de personnel, de finances pour la commune et de coût pour les familles).

### **Commission Bâtiment, Travaux, Voirie, Réseaux divers du 16/01/2023 : Yves Jacquet.**

\* Dossiers déjà engagés :

\*\* DECI : déjà évoqué précédemment lors de la délibération concernant l'acquisition de terrains.

\*\* École / Mairie : dans le cadre de la sécurité changement des blocs de secours semaine prochaine ; dans le cadre des économies d'énergie, lors des congés de février changement de l'éclairage passage aux leds non dimmables. Pour les congés d'avril installation des volets roulants façade Sud et si possible isolation entre cave et salle de classe du bas. Au dernier trimestre isolation par l'extérieur des façades Nord & Est, puis ensuite les 2 autres façades.

\*\* Église : Les travaux du drain extérieur devraient être commencé à fin janvier. Pour le reste des travaux de rénovation, nous sommes dans l'attente de la restitution de l'architecte du patrimoine et de son économiste suite au diagnostic reçu, en vue de savoir dans quel ordre réaliser les travaux. *A suivre...*

\*\* Thoys : 4 places de stationnement ont été réalisées Place de La Corbière. Nous pensons réaliser du marquage au sol pour des places de stationnement Route de l'Ancienne Foire. Un arrêté est en cours avec les services du département en vue de limiter le tonnage des Poids Lourds à 19T dans la traversée.

\*\* Pour la zone des carrières nous devons lancer dans les prochaines semaines la procédure de déclassement de 2 chemins dont nous avions parlés.

\*\* Concernant l'espace Charles Berger, chaque « salle » est désormais indépendante tant du point de vue éclairage que du point de vue chauffage. L'éclairage extérieur par détection a été installé. Concernant les « Toilettes », on s'oriente vers des toilettes extérieures sèches avec accès pour personnes à mobilité réduite. Nouveau procédé, sans odeur, avec maintenance minimum (un entretien par an).

\*\* Suite à l'approbation du règlement de l'Espace Charles Berger, lancer l'élaboration ou la révision des règlements d'utilisation de chacune des salles communales.

### **Commission Cadre de Vie, Urbanisme, Environnement, Forêt du 17/01/2023 : Michel Charles Riera.**

\* Communauté de Communes Bugey Sud «CCBS»

\*\* Chaque habitant a dû recevoir le Projet de Territoire élaboré sous l'égide de la CCBS. Des réunions par bassin(s) de vie, avec les élus communaux, sont programmées. Arboys en Bugey est dans le bassin de vie de Belley. La rencontre nous concernant (des communes du bassin de vie de Belley) est programmée le 7 mars 2023 à 18h00, Salle du Colombier à l'Integral. Chaque conseiller municipal y est vivement invité.

\*\* Aire de grand passage : possibilité toujours à l'étude concernant le terrain de la famille Delbe en bordure de la RD992 face à Champtel. Selon avancement du dossier il est prévu que la CCBS vienne nous présenter ce dossier.

\* Cadre de vie – Sécurité :

\*\* DECI : déjà évoqué, voir ci avant.

\*\* Police Intercommunale. Monsieur le Maire présente un projet de convention avec la police de municipale Belley, convention déjà signée par plusieurs communes avoisinantes (Belley, Brens, Magnieu, Massignieu de Rives, Virignin).

\* Cadre de vie – Accès à la culture :

\*\* Conservatoire : afin de prendre une décision il est proposé de définir une rencontre avec les responsables belleysans afin qu'ils nous présentent le projet.

\* Cadre de vie – Accès à la pratique sportive – Sport & Santé :

\*\* City Stade : *La commune souhaite s'équiper d'un espace multisports afin de répondre aux besoins de l'école mais cet équipement est aussi envisagé dans le but de favoriser les liens sociaux entre les habitants du territoire et notamment entre les habitants de chacune des communes historiques et leurs hameaux respectifs.* D'ici à fin février, il est prévu de déposer le dossier de demande de subvention auprès de l'ANS (Agence Nationale du Sport).

\*\* D'autres équipements d'aménagements sont à l'étude : « Toilettes publiques », Bancs, Propreté « canine », Jeux d'enfants familles...

\* Cadre de vie – Amélioration de la couverture téléphonique :

\*\* Téléphonie mobile : l'antenne installée près de la station d'épuration de Peyzieu fonctionne depuis décembre 2022 et donne toute satisfaction. Par contre à Thoys il semble y avoir une dégradation de la couverture (le phénomène n'est pas lié avec le déploiement de l'antenne de Peyzieu). Le dossier de l'antenne prévue à Veyrin suit son cours et l'antenne devrait être installée pour avril 2023.

\* Urbanisme :

\*\* Les dépôts des autorisations d'urbanisme [Certificats d'Urbanisme (CU), Demandes Préalables (DP), Permis de Construire (PC)] sont répartis de la manière suivante :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CU	13	25	28	44	29	28	51
DP	13	22	18	22	13	34	24
PC	6 (5)	16 (15)	7 (6)	3 (2)	10 (5)	7 (3)	6 (1)

(Nombre de maisons individuelles)

\*\* Déclassement de chemins en zone carrière déjà évoqué ci avant.

\* Environnement :

\*\* Centrale Villageoise « NEC du Bugey » : déjà évoqué ci-avant.

\*\* Journée du Nettoyage de Printemps 2023 le samedi 25 mars. Il est décidé de participer.

\*\* Collecte de l'amiante : organisée par la CCBS, vu le succès remporté en 2022, une journée supplémentaire est programmée cette année. Les dates sont les suivantes : 25 mars – 24 juin – 30 septembre et le 16 décembre 2023. Collecte gratuite et sur inscription au 04 79 81 01 99...

\* Forêt :

\*\* Suite à proposition de travaux de l'ONF, la commission est OK sur le principe. Une rencontre sera programmée en vue de déterminer quels travaux seront retenus pour cette année voire sur les 2 à 3 ans. Le Conseil municipal valide.

**Point sur le compte administratif 2022 Eau & Assainissement : Michel Charles Riera**

En fonctionnement :	Dépenses	183 884,91 €	
	Recettes	165 060,13 €	Solde négatif de : 18 824,78 €
En Investissement :	Dépenses	44 318,99 €	
	Recettes	87 558,45 €	Solde positif de : 43 239,46 €
		Soit un Résultat d'exploitation 2022 positif de :	24 414,68 €

Résultat de clôture 2021 en investissement : 78 780,45 €

Résultat de clôture 2022 en investissement : 43 239,46 € soit un global positif de : 128 019,91 €

Résultat de clôture 2021 en fonctionnement : 70 300,51 €

Résultat de clôture 2022 en fonctionnement : 18 824,78 € soit un global positif de : 51 475,73 €

*Les 2 sections représentant un excédent de 173 495,64 €, somme qui sera transférée à la CCBS, compte tenu du transfert de la compétence Eau & Assainissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Reversement théorique car cela ne tient pas compte des impayés.*

**Autres informations :**

\* Église : le Département nous a accordé 30% de subvention pour patrimoine bâti concernant l'étude de l'architecte soit 6 410,52€ TTC alors que nous espérions 50%.

\* Agenda :

==> Lundi 30 janvier 2023 à 19h30 = Commission Affaires Sociales.

==> Vendredi 3 février 2023 à 18h00 = AG du SIEA M. le Maire étant pris, Jacques Flamant sera en visio.

==> Journée du nettoyage de printemps le samedi 25 mars 2023. La commune participera.

==> Mardi 28 février 2023 à 19h00 = Commission Travaux.

==> Mardi 21 mars 2023 à 19h00 = Commission Cadre de vie....

==> Commission Finances date à définir selon retour de la Trésorerie sur les comptes.

==> Reste aussi à définir les dates des prochaines Commissions Communication & Affaires Scolaires.

\* M. le Maire fait part des nombreux courriers, congratulations et témoignages de remerciements reçus de la part des bénéficiaires des colis distribués à nos « anciens » lors des fêtes de fin d'année.

\* Il rappelle également que la cérémonie des vœux se déroulera demain samedi 21 janvier 2023 à 11h00 à la salle Preyboisé.

Le prochain Conseil Municipal est programmé le 24 février 2023 à 19h30 à l'Espace Charles BERGER.

**Séance levée à 21h15.**

Arbois en Bugey le 14/02/2023

La Secrétaire de séance,

Le Maire, Michel Charles RIERA

